

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Passerelles Paysannes – Année 1 (2021)

*Assurer la transmission, la formation et l'installation paysannes :
des paysans aux paysans de demain*

Un projet porté par



En partenariat avec



PASSERELLES
PAYSANNES
Une plateforme
pour cultiver
votre projet paysan



TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU PROJET	3
CONTEXTE ET OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET	5
ACTIVITÉS ET RÉSULTATS	6
AXE 1 - Capitaliser et rendre accessibles les ressources nécessaires pour favoriser l’installation paysanne	6
Action 1 : Capitalisation des ressources disponibles et pertinentes autour de la formation et de l’accompagnement vers l’installation paysanne	6
Action 2 : Réalisation d’une carte interactive des acteurs de l’accompagnement à l’installation agricole en France	6
Action 3 : Création d’une « Boîte à outils de l’installation paysanne ».....	6
Action 4 : Réalisation et analyse de 5 entretiens de porteurs de projet : les témoins de l’installation paysanne	7
Action 5 : Réalisation et analyse de 2 dispositifs d’accompagnement innovants.....	7
Action 6 : Conception d’infographies sur les parcours et dispositifs existants.....	7
Nos perspectives et nos besoins en 2022 sur l’Axe 1	8
AXE 2 - Former et accompagner : focus sur le compagnonnage paysan	9
Action 1 : Proposer un parcours de formation et d’accompagnement pour une installation réussie : le compagnonnage paysan.....	9
Action 2 : Mettre en lien les porteurs de projet, les paysans et les structures engagées dans le compagnonnage paysan	9
Nos perspectives et nos besoins en 2022 sur l’Axe 2	10
AXE 3 – Promouvoir la diversité des formes d’accompagnement et la formation des nouveaux paysans	11
Action 1 : Co-construire un réseau des acteurs professionnels de la formation et de l’installation pour une meilleure visibilité commune	11
Action 2 : Sensibilisation du grand public aux enjeux de l’installation paysanne.....	12
Nos perspectives et nos besoins en 2022 sur l’Axe 2	13

PRÉSENTATION DU PROJET

Localisation : France

Durée : 3 ans

Membres du Comité de pilotage du projet : SOL, Terre de Liens, FADEAR, Réseau CIVAM, RENETA, réseau des CREFAD.

Membres du Comité scientifique du projet : François Léger (INRAE/AgroParisTech), Kevin Morel (INRAE), Cécile Gazo (doctorante INP-ENSAT), Bernard Del'Homme (Bordeaux Sciences Agro), Clémentine Antier (Université Catholique de Louvain).

Objectif général du projet : Favoriser l'installation paysanne des porteurs de projets non issus du milieu agricole par l'accompagnement, la formation et la transmission des savoirs et savoir-faire paysans

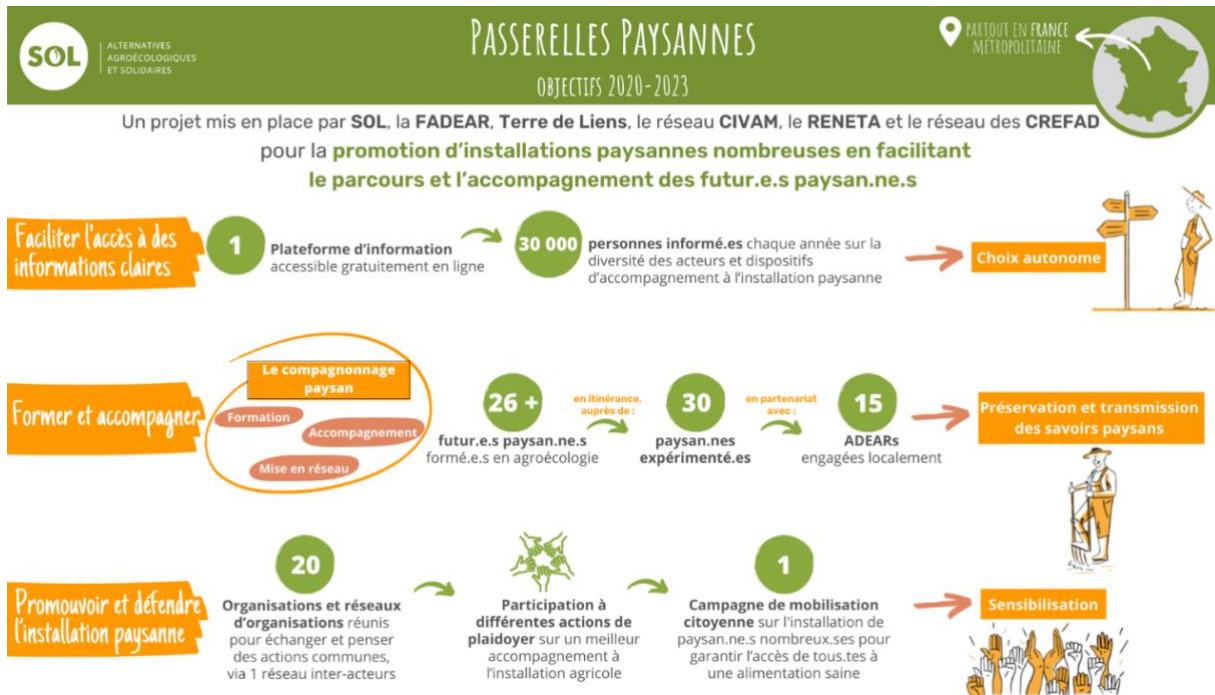
Objectifs spécifiques du projet :

1. **Capitaliser et valoriser** les dispositifs d'accompagnement à l'installation paysanne afin de les rendre intelligibles et accessibles auprès des porteurs de projet.
2. **Former et accompagner** les porteurs de projet en favorisant la transmission entre pairs au sein d'un parcours innovant de compagnonnage paysan.
3. **Promouvoir et défendre** la diversité des parcours et des acteurs facilitant l'installation paysanne.

Résultats attendus :

1. **La diversité des parcours d'accompagnement multi-acteurs est capitalisée, valorisée et diffusée auprès du grand public.** Il est plus facile pour les porteurs de projet d'identifier les bons contacts pour leurs démarches et de nombreuses installations sont facilitées.
2. **Les porteurs de projet ont effectué un compagnonnage paysan** qui leur a permis de se former auprès de paysan·nes tout en étant accompagné.es par une structure. Ce parcours innovant a permis la transmission entre pairs et doté les porteurs d'atouts pour réussir leur installation. La formation par la pratique est valorisée dans le processus d'accompagnement vers l'installation.
3. **Les politiques publiques et la formation professionnelle intègrent la diversité des divers parcours d'accompagnements multi-acteurs dans l'accompagnement à l'installation agricole** en vue d'une reconnaissance officielle (garantissant la pérennité de ces parcours et l'accessibilité pour les porteurs de projet).

Bénéficiaires directs :



Sigles et abréviations

CIVAM - Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

FADEAR - Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

ADEARs - Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

RENETA - Réseau National des Espaces-Test Agricoles

CREFAD - Centre de Recherche d'Étude de Formation à l'Animation et au Développement

NIMA - Non-Issu du Monde Agricole

CONTEXTE ET OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

En France, **le nombre de paysans actifs ne cesse de décroître**, notamment en raison du vieillissement de la population agricole et d'une accélération du nombre de départs à la retraite, qui sont insuffisamment compensés par l'arrivée de nouveaux actifs dans le milieu agricole. Pour preuve, entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations en France a chuté de 20% (passant de 490 000 à 389 000). De plus, au regard de la structure démographique du monde agricole, plus de 50% des actifs en 2020 seront en âge de prendre leur retraite d'ici 2030. Dans le même temps, le nombre d'installations annuelles se situe autour de 14 000, chiffre qui ne compense qu'aux deux tiers les plus de 20 000 départs en retraite chaque année¹. Ce faible taux de renouvellement, associé au nombre tragiquement croissant de disparitions d'agriculteurs pris dans un système agricole industrialisé, conduit inexorablement à la **désertification des campagnes** et à un **renforcement du modèle industriel dominant**. Face à cela, **le projet Passerelles paysannes entend faciliter l'installation de nouveaux paysans**, notamment en valorisant la diversité des dispositifs de formation et d'accompagnement existants sur les territoires en France.

Les 6 organisations pilotes de ce projet ont en effet constaté combien l'accès au métier peut s'avérer difficile et semé d'embûches, en particulier pour les porteurs de projet « Non-Issus du Milieu Agricole » qui représentent aujourd'hui plus de la moitié des nouveaux installés. Outre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans l'accès au foncier et aux sources de financement, ces derniers **ne sont pas inclus dans les réseaux paysans** et ont une moins bonne **connaissance des acteurs du monde agricole**. Cela complexifie la compréhension des démarches à effectuer pour s'installer et l'identification de la diversité des acteurs susceptibles de les accompagner à chaque étape de leur parcours, selon leurs besoins. Par ailleurs, n'ayant pas grandi dans le monde agricole, ils n'ont de fait pas pu bénéficier d'une transmission (ne serait-ce qu'informelle) de connaissances techniques et pratiques sur le métier. Ils ont donc un besoin important de se former sur le terrain, auprès de praticiens expérimentés.

Face à l'urgence de renouveler la population agricole (indispensable dans la perspective d'une transition agroécologique), il semble avant tout primordial d'assurer que ceux qui portent en eux l'envie de devenir paysan, parviennent à concrétiser leur projet.

Le présent rapport rend compte des différentes actions menées par SOL et ses partenaires au cours de l'année 2021, pour répondre à ces enjeux et atteindre les objectifs du projet Passerelles paysannes.

¹ Tous les chiffres présentés ici sont issus du dernier recensement agricole, effectué en 2020 par les services du ministère de l'Agriculture.

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

🕒 AXE 1 - Capitaliser et rendre accessibles les ressources nécessaires pour favoriser l'installation paysanne

Action 1 : Capitalisation des ressources disponibles et pertinentes autour de la formation et de l'accompagnement vers l'installation paysanne

- Recensement de 289 structures d'accompagnement à l'installation paysanne, membres de 7 réseaux différents au niveau national. Ce recensement se poursuit en 2022, et pourrait ainsi réunir plus de 300 acteurs d'ici fin 2022.
- Recensement **de 75 ressources documentaires sur les parcours à l'installation.**
- **Rassemblement d'un ensemble d'informations précises** sur la diversité des parcours possible pour s'installer, les démarches à effectuer, les dispositifs de formation, d'accompagnement et de soutien financier existants, etc.

✓ À RETROUVER EN ANNEXE : *La méthodologie construite*

Action 2 : Réalisation d'une carte interactive des acteurs de l'accompagnement à l'installation agricole en France

- Les données recensées dans le cadre de la phase de capitalisation ont ensuite été harmonisées et complétées pour permettre la réalisation d'une « [carte des acteurs de l'installation paysanne](#) », disponible ici. Cette carte se veut **interactive et évolutive**. Elle est accessible **gratuitement en ligne** et vouée à être améliorée au gré des besoins formulés par ses utilisateurs, grâce à ses fonctionnalités contributives.

Action 3 : Création d'une « Boîte à outils de l'installation paysanne »

- Création d'une « [boîte à outils](#) » qui rassemble sur une unique plateforme digitale de nombreuses informations et ressources sur le sujet, via différents outils :
 - [Une carte des acteurs de l'installation](#) recensant à ce jour près de **300 acteurs** sur l'ensemble des territoires français (*cf supra*)
 - [Une infographie interactive](#) qui oriente les porteurs de projet à chaque moment-clé des parcours à l'installation (*cf infra*)
 - [Des témoignages de paysans](#) récemment installés (*cf infra*)
 - Une présentation de [différents dispositifs originaux](#) d'accompagnement à l'installation
 - Un [centre de ressources](#) documentaires (*cf supra*)
 - [Des synthèses d'information](#) sur différentes modalités et étapes-clés du parcours (*cf supra*)

Action 4 : Réalisation et analyse de 5 entretiens de porteurs de projet : les témoins de l'installation paysanne

- **Réalisation d'entretiens auprès de 5 paysans et paysannes** récemment passés par le parcours à l'installation, pour mettre en lumière la diversité des parcours possibles pour arriver à concrétiser son projet.
- À partir de ces entretiens, **5 vidéos réalisées** :
 - 3 vidéos présentant chaque le parcours de porteur de projet
 - 2 vidéos thématiques croisant les témoignages des personnes interviewées sur un même sujet.
 - **6 monographies** synthétisant la diversité des expériences des porteurs de projet, complétant les témoignages vidéo sur d'autres aspects du parcours à l'installation. Elles sont présentées sur le site (onglet : [Récits d'expériences](#)).

✓ À RETROUVER EN ANNEXE : *Les grilles d'entretien*

Action 5 : Réalisation et analyse de 2 dispositifs d'accompagnement innovants

- **2 entretiens ont été réalisés auprès de responsables de deux dispositifs d'accompagnement multi-acteurs²**, peu valorisés auprès des porteurs de projet dans le parcours classique et couvrant différentes étapes clés du parcours à l'installation : « Pratiques paysannes » (CREFAD Auvergne) et « Formation de l'idée aux projet » (CIVAM IT 35 / Accueil Paysan Bretagne)
- **2 monographies** ont été réalisés pour valoriser ces entretiens, elles sont présentées sur le site (onglet : [Se former par la pratique](#)).
- 5 autres dispositifs multi-acteurs innovants ont été analysés.

Action 6 : Conception d'infographies sur les parcours et dispositifs existants

- Création d'une **infographie dynamique** présentant les **étapes d'un parcours à l'installation** (accessible depuis le site, onglet : [Les chemins de l'installation](#)). Chaque vignette renvoie à un descriptif de l'étape en question, ainsi qu'à des éléments et outils répertoriés en lien avec cette étape (formation, structures, ressources, extraits de témoignage, etc.).



² Nous entendons par dispositif multi-acteurs, un cycle de formation et d'accompagnement proposé par un ensemble de structures qui ont décidé de s'associer, afin d'offrir au porteur de projet un suivi et une formation complète et adaptée. Le dispositif d'accompagnement relève des synergies inter-acteurs.

Nos perspectives et nos besoins en 2022 sur l'Axe 1

Notre ambition est de faire de la [plateforme Passerelles paysannes](#) une **référence pour la création d'activités agricoles territorialisée qui respecte les Humains et le Vivant**. Au regard de l'intérêt grandissant pour le métier de paysan, nous estimons qu'elle comptera environ **20 000 visiteurs par an** après sa mise en service.

Pour cela, nous travaillons activement à la définition d'une **stratégie de communication et diffusion efficace**, pour laquelle nous **savons pouvoir compter sur la reconnaissance et le soutien actif des organisations recensées sur cette plateforme** :

Diffuser au plus grand nombre les ressources créées

Pour **assurer sa visibilité auprès de l'ensemble des porteurs de projet d'installation**, nous développons actuellement une stratégie de diffusion et communication visant à **identifier et sensibiliser l'ensemble des espaces et structures au contact des porteurs de projet**, et donc susceptibles de relayer l'information sur l'existence de cette nouvelle plateforme en ligne : organisations recensées sur la carte, Chambres d'agriculture, PAI, lycées agricoles et CFPPA, coopératives... Nous réfléchissons aussi au **développement d'outils numériques supplémentaires et innovants, tels qu'un Chatbot** (ou dialogueur) visant à orienter directement l'utilisateur selon ses demandes.

Un outil dynamique et évolutif

La boîte à outils **a été pensée, dès sa construction, pour être un outil numérique en perpétuelle évolution**. En 2022, nous consacrerons un temps important pour :

- Compléter notre carte interactive et **s'assurer que tous les acteurs qui doivent apparaître y sont bien présents** ;
- **Veille informationnelle** régulière, pour mettre à jour ou compléter les différents onglets déjà présents sur le site internet.

L'année 2022 sera également dédiée à la création de nouveaux contenus pour alimenter la « boîte à outils » :

- **Aller à la rencontre d'au moins 5 paysans récemment installés**, pour valoriser leur témoignage auprès des utilisateurs, à travers vidéos et monographies ;
- Étudier et **présenter au moins 2 autres dispositifs d'accompagnement** à l'installation innovants et multi-acteurs
- **Réaliser des « portraits » des principaux réseaux et structures** engagés dans l'accompagnement à l'installation et de leur domaine d'expertise spécifiques : FADEAR, Terre de Liens, RENETA, Réseau CIVAM, PAI, Chambres d'agriculture...

→ *Pour ce faire, nous avons besoin de prestataires spécialisés ou de mécénat de compétence pour la production de contenus (vidéos, infographies animées) et le développement d'un Chatbot. Nous envisageons également d'avoir recours au service d'un chargé de relations presse pour pouvoir assurer la diffusion presse.*

🕒 AXE 2 - Former et accompagner : focus sur le compagnonnage paysan

Action 1 : Proposer un parcours de formation et d'accompagnement pour une installation réussie : le compagnonnage paysan

Construction d'un **nouveau parcours de formation paysanne** disponible pour les porteurs de projet souhaitant s'installer et désirant **acquérir les savoirs et savoir-faire du métier de paysan**, sur le terrain, au contact de leurs pairs. Ce parcours se traduit en un stage à plusieurs volets :

- Des **périodes d'immersion** d'au moins 2 mois, au sein de nos fermes partenaires.
- 2h par semaine **d'accompagnent par des paysans-tuteurs**
- Un **suivi par SOL et un animateur de l'ADEAR** du département de la ferme concernée, avant, pendant et après la formation, qui permettent une amélioration continue du protocole d'accompagnement.

✓ À RETROUVER EN ANNEXE : *Le protocole d'accompagnement*

- Le stage accompagné a cette année été proposé à **7 porteurs de projets** répartis dans **6 départements** : **Ariège** (ferme Les Jardins d'Illas), **Gers** (Ferme Canopée), **Lozère** (La Ferme et le Fournil des Faysses), **Isère** (La ferme du Clos), **Cher** (ferme Le Pot'à 'Jé Biodynamique), **Saône-et-Loire** (ferme pédagogique Jardins d'Alosnys)



✓ À RETROUVER EN ANNEXE : *Le bilan capitalisation de notre projet Biofermes (2016-2019) sur lequel s'appuie ce projet de compagnonnage paysan*

Action 2 : Mettre en lien les porteurs de projet, les paysans et les structures engagées dans le compagnonnage paysan

- **Étude en cours sur le devenir des anciens stagiaires** visant à l'identification d'axes de progression pour **améliorer cette activité et créer un « kit d'outils »** utile aux acteurs impliqués dans le compagnonnage paysan
- Échanges avec les partenaires du projet pour **mettre en relation des porteurs de projet avec leurs structures locales**, en fonction de leurs besoins d'accompagnement spécifiques
- Construction d'un **groupe de travail dédié au compagnonnage paysan** en Occitanie avec SOL, la FADEAR et les trois ADEARs d'Occitanie
- Constitution d'un **groupe d'échange national entre organisations proposant des dispositifs de formation multi-acteurs**, composé de : SOL, les Compagnons du Devoir, le réseau REPAS, le réseau de la FNAB / le GAB 24 Dordogne, l'association Développement Animation Sud Auvergne (membre des CREFAD), l'ADEAR de l'Ariège, l'ADEAR de la Lozère, l'ADEAR du Gers.

Nos perspectives et nos besoins en 2022 sur l'Axe 2

Continuer à développer le compagnonnage paysan et étendre le nombre de bénéficiaires

En 2022, SOL et les ADEARs continueront à proposer le « stage accompagné », en faisant progressivement évoluer le dispositif vers la formule de compagnonnage paysan. À l'issue de son premier stage, chaque porteur de projet aura la possibilité de suivre un second stage sur une autre ferme du réseau. Ces stages seront proposés sur **un nombre plus important de territoires (8 départements contre 5 actuellement) et au sein d'un réseau de fermes diversifié (une douzaine de fermes contre 6 actuellement)**. Par ailleurs, **une journée de regroupement des porteurs de projet accompagnés** sera organisée pour favoriser la mise en réseau et le partage d'expériences. Au total, nous souhaitons **accompagner 13 nouveaux porteurs de projet dans ce parcours vers la concrétisation de leur projet d'installation d'ici la fin de l'année 2022**.

Approfondir le partenariat avec les organisations engagées dans le développement de dispositifs de compagnonnage paysan

SOL, la FADEAR et les partenaires du groupe de travail réunis en mars 2021 continueront à échanger plus spécifiquement sur le développement de dispositifs de formation pratique. Ces échanges visent à développer **une réflexion commune sur l'ingénierie pédagogique du compagnonnage paysan, essentielle dans le contexte actuel de réformes successives de l'accès à la formation professionnelle**. Cette ingénierie pédagogique, qui consiste à étudier, analyser, réaliser et adapter des dispositifs de formation afin de les rendre plus aptes à répondre aux besoins, doit permettre de **faire du compagnonnage paysan un dispositif des plus pertinents au sein de l'offre de formation professionnelle actuelle**.

Vers une reconnaissance officielle du parcours en Occitanie

Pour permettre l'essaimage du dispositif dans la région et sa reconnaissance au titre de la formation professionnelle, SOL est également en contact avec l'ARDEAR d'Occitanie – qui anime le réseau des ADEARs de cette région et les appuie dans les démarches de certification des formations et de reconnaissance de l'accompagnement qu'ils proposent.

→ *Pour ce faire, SOL continue d'élargir son pôle d'activité en région avec la présence en Occitanie de notre co-présidente, d'une salariée ainsi que d'une volontaire en service civique qui travaillera sur le terrain au contact des fermes, des porteurs de projets et des ADEARs locales.*

① AXE 3 - Promouvoir la diversité des formes d'accompagnement et la formation des nouveaux paysans

Action 1 : Co-construire un réseau des acteurs professionnels de la formation et de l'installation pour une meilleure visibilité commune

- Poursuite des **Rencontres Inter-Acteurs (RIA)**, initiative lancée par SOL en 2017 pour mettre en réseau les structures accompagnant à l'installation paysanne. En 2021 ont eu lieu :
 - **La 6^e Rencontre Inter-Acteurs : « vers un compagnonnage paysan ».** Organisée le 3 juin, cette RIA a réuni une dizaine d'organisations et ont permis de clarifier nos priorités en matière de reconnaissance des formes innovantes d'accompagnement, et en particulier du compagnonnage paysan.
 - **La 7^e Rencontre Inter-Acteurs : « comment redynamiser nos campagnes ? ».** Organisée le 17 novembre, elle a rassemblé 17 participants, dont des membres du Pôle *InPACT* et de la plateforme *Pour Une Autre PAC*. Elle visait à réfléchir à notre stratégie de plaidoyer et mobilisation pour une meilleure prise en compte des enjeux de renouvellement des générations agricoles et d'accompagnement à l'installation auprès des représentants politiques. Un scénario précis pour 2022 a été formulé, avec un axe plaidoyer au niveau national et régional, suivi par un axe mobilisation afin de faire entendre nos revendications auprès du grand public (*cf infra*).
- ✓ *À RETROUVER EN ANNEXE : La liste des participants et l'ordre du jour des Rencontres Inter-Acteurs. Nous pouvons vous envoyer le Compte Rendu sur demande.*
- **Intégration de SOL au sein du pôle InPACT** (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale), qui rassemble 11 réseaux d'associatifs agricoles⁴ engagés dans la promotion d'une transition agroécologique en France. **SOL participe aux différents groupes de travail du pôle**, s'inscrivant pleinement dans une **démarche de partage d'expérience, d'interconnaissance et de collaboration**.
- Animation d'une **campagne de communication et de plaidoyer sur l'installation**, portée par la plateforme *Pour une autre PAC* dans le cadre des **élections régionales en juin 2021**, avec une quinzaine d'autres organisations⁵. Dans ce cadre, SOL a diffusé une note de plaidoyer, co-rédigé une note de capitalisation sur les questions d'installation, et développé une [vidéo de sensibilisation](#).

⁴ A savoir, l'InterAFOCG, la FADEAR, le Réseau CIVAM, Accueil paysan, le MRJC, Terre de liens, L'Atelier paysan, le MIRAMAP, Solidarité Paysans, et Nature et Progrès

⁵ WWF, Terre de Liens, la Confédération paysanne, le réseau des AMAP Ile-de-France, le réseau CIVAM, la FNAB, le Réseau Action Climat, Commerce Équitable France, les Parcs Naturels Régionaux...

- ✓ À RETROUVER EN ANNEXE : La note de capitalisation co-rédigée par SOL
- Participation au **Séminaire « Transmission, résilience et transition »** organisé le 20 septembre 2021 au CESE par les membres du MCDR TERREAU (Mouvement Collectif pour le Développement Rural « Transfert d'Expériences Réussies en milieu Rural : Essaimage, Agriculture, Usages »)⁶. Cette journée, qui a rassemblé environ 150 élus et acteurs du monde agricole, a été l'occasion d'échanger sur les actions en faveur de l'accompagnement à l'installation et à la transmission des fermes, confirmant la pertinence des actions de SOL.
- Participation à la **conférence de clôture du programme européen Newbie**, les 27 et 28 octobre 2021, à Montpellier.
- Participation au colloque « *Retours de terrain et contributions du MCDR : pour des politiques publiques ambitieuses en faveur de territoires ruraux créatifs, solidaires et coopératifs* », les 15 et 16 décembre 2021 à Lyon. SOL a été invité pour **présenter la boîte à outils de l'installation paysanne** aux organisations paysannes, organismes de l'enseignement agricole, paysans, élus et collectivités territoriales présents. **Notre travail a été unanimement salué par les participants.**

Action 2 : Sensibilisation du grand public aux enjeux de l'installation paysanne

- Organisation du **Festival des SOLutions Fertiles** les 4 et 5 juin 2021, à l'occasion des **40 ans de SOL**, pour faire du lien et mettre en avant les initiatives pour une transition agricole et alimentaire solidaire. La première journée était dédiée aux enjeux de renouvellement de la population paysanne. **3 conférences sur ce thème** ont été organisées et rediffusées en live sur nos réseaux sociaux.
- Publication d'un **rapport sur les 40 ans d'action de SOL**, mettant en avant différentes initiatives en faveur de l'**agroécologie**, de l'**installation paysanne** et de **politiques publiques plus cohérentes.**



Diffusion de la bande-dessinée « **Toutes paysannes, toutes paysans. Voyage au pays de l'agroécologie paysanne en Inde, en France et au Sénégal** », dont la première partie présente les enjeux liés au renouvellement des générations agricoles en France et aux difficultés rencontrées par les porteurs de projet dans leurs parcours à l'installation. L'association a également diffusé trois **affiches pédagogiques** sur l'autonomie paysanne, l'agroécologie paysanne et les semences paysannes.

⁶ SOL a dans l'autre sens intégré le Comité de pilotage de TERREAU de manière informelle depuis février 2020.

Nos perspectives et nos besoins en 2022 sur l'Axe 3

Co-construire une campagne nationale et régionale de plaidoyer et de mobilisation sur l'installation paysanne

En lien avec les échanges qui ont émergé lors de la 7eme RIA, SOL a **pris les rênes d'un groupe d'organisations paysannes engagées dans la co-construction d'une campagne de plaidoyer et de mobilisation ambitieuse**, visant à **alerter sur l'urgence de renouveler les générations agricoles** et **d'améliorer les conditions d'installation**. Cette campagne sera notamment l'occasion de **mettre en avant les préconisations formulées par les experts du CESE, dans son Avis sur l' « [Avenir de l'agriculture](#) »**, adopté en 2020.

→ *Pour ce faire, nous aurons besoin de moyens pour assurer que nos efforts de plaidoyer aient l'impact escomptés sur nos cibles : création d'outils pour une identité collective forte, conseils dans la définition d'une stratégie de plaidoyer et mobilisation impactante, notamment grâce aux services de chargés de relations politiques et presse.*

Participation de SOL au sein de différents groupes de travail et de réflexion en lien avec la formation et l'accompagnement à l'installation

Depuis son intégration au pôle Inpact (*cf. infra*), SOL prend désormais part aux **groupes de travail thématiques** (groupes installation-transmission et formation) organisés régulièrement entre les membres de ce pôle au niveau national. SOL reste également un membre actif de la Plateforme Pour Une Autre PAC en prenant part à la fois à son comité de pilotage et aux Groupes de Travail. SOL met ainsi à profit toutes ses connaissances du milieu agricole français pour **encourager le partage d'expérience et la mise en place d'action communes** visant à mieux valoriser les formations et l'accompagnement à l'installation proposés par ces structures.

Poursuite des actions de mise en réseau et d'ancrage territorial

Dans la continuité des efforts de SOL pour renforcer son intégration dans les réseaux d'action collective en France, SOL prévoit de **développer ses liens avec les réseaux d'organisations locales**, notamment en Occitanie, territoire pilote du parcours de compagnonnage paysan, mais aussi dans les Alpes Maritimes où se trouve un autre collectif que l'association a co-créé.

Deux nouvelles rencontres Inter-Acteurs en 2022

Le cycle des Rencontres Inter-Acteurs se poursuit en 2022 avec l'organisation de deux rencontres, dont au premier semestre la 8^e RIA qui prendra la forme d'une **journée de partage de pratiques autour des résultats du travail de capitalisation et d'analyses du projet**.